

**ARRÊTÉ DEP-2024-061 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURI-MÉDIA**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 12 Mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel réalisation de produits imprimés et pluri-média ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat réalisation de produits imprimés et pluri-média pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sylvie CAIE-DECOT, enseignante

Enseignants :

Madame Manon COLAS

Madame Sandrine CHAMPAGNE

Monsieur Philippe GABILLON

Madame Celine LESAFFRE

Monsieur Emmanuel LOKOSSOU

Monsieur Farid MOULGADA

Madame Anne RESSAT

Madame Edwige TONERIE

Professionnels :

Monsieur Stéphane DEPANIAN

Monsieur Gilles BERRANGER

Monsieur Gérard DURAND

Monsieur Olivier FILLOUX

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER